

Inspir'Actions

16 OCTOBRE
2026

**6^e journée
des initiatives
inspirantes
de Vivre
et devenir**



Inspir'édito



Six années de rencontres qui font avancer nos pratiques

La Journée des initiatives inspirantes de **Vivre et devenir** célèbre sa sixième édition !

Portée par la Commission des pratiques innovantes, cette journée met en lumière les actions des collaborateurs pour imaginer ou améliorer les multiples formes d'accompagnement des personnes.

Dans notre secteur, les avancées les plus utiles naissent souvent de l'observation du quotidien des personnes accompagnées ; des envies et des aspirations qu'elles expriment, des difficultés qu'elles rencontrent... C'est en étant à leur écoute que les équipes imaginent des réponses concrètes pour mieux répondre à leurs besoins.

Chaque année, les membres de la Commission se réunissent pour entendre et échanger avec huit porteurs de projets. Ces initiatives sont ensuite rassemblées au sein d'une brochure diffusée lors de la Journée des pratiques inspirantes et envoyée dans les établissements. En six ans, 48 pratiques inspirantes ont ainsi été documentées. Les collaborateurs peuvent les retrouver sur l'intranet de Vivre et devenir, classées par thématique et par année. Ces échanges démontrent l'engagement des équipes et la richesse des pratiques développées au sein de l'association.

En 2026, la Commission vous invite à découvrir des initiatives très variées concernant l'insertion professionnelle, la communication, l'accès à la citoyenneté ou encore l'attractivité de nos métiers. Autant d'initiatives qui montrent qu'une idée simple peut souvent avoir un impact durable sur les parcours de vie.

La Journée des initiatives inspirantes prolonge ce travail en réunissant porteurs de projets, collaborateurs de l'association, administrateurs et intervenants extérieurs. Un temps de partage pour découvrir, échanger et faire circuler les idées.

La Commission des pratiques innovantes poursuit son ambition : repérer, documenter et diffuser les initiatives qui améliorent concrètement le quotidien des personnes accompagnées. Nul besoin de révolutionner les pratiques : chaque projet qui fait évoluer positivement les habitudes peut devenir une source d'inspiration. Si vous, ou l'un de vos collègues, portez une initiative, écrivez-nous à l'adresse suivante : **v.tronel@vivre-devenir.fr**

Nous espérons que cette journée et cette brochure, qui rassemble les initiatives documentées en 2026, feront germer de nouvelles idées dans vos propres structures. Parce qu'une bonne idée ne prend tout son sens que lorsqu'elle est partagée, faisons de ces initiatives le point de départ des accompagnements de demain !

François Laly

Président de la commission des pratiques innovantes



Textes
Géraldine Dao et Viviane Tronel
Photos
**Droits réservés Vivre et devenir,
Christian Dao, François Mourasse**
Mise en page/Graphisme
Gaëlle Lochner
Impression
L'Atelier Graphique

sommaire

Initiative 1 : Le vote pour tous	6
Initiative 2 : La Communication Alternative Améliorée expliquée aux familles	8
Initiative 3 : Explorer le métier d'agent de service hospitalier (ASH)	10
Initiative 4 : Le Coin des aidants	12
Initiative 5 : La Commission des personnes accompagnées	14
Initiative 6 : Une révolution douce dans l'assiette	16
Initiative 7 : L'inclusion professionnelle avec Handiwork	18
Initiative 8 : Du verger à la bouteille	20
La commission des Pratiques innovantes	22
Participez à l'appel à projets Inspir'Actions 2026	23



Initiative 1 :

Le vote pour tous !

PORTEUR(SE) DU PROJET

Direction générale

Viviane Tronel

Directrice de la communication et du fundraising

v.tronel@vivre-devenir.fr

3 points clefs :

- 1 Mobiliser les établissements autour d'un programme d'accompagnement au vote et à la citoyenneté
- 2 Renforcer l'autonomie, la confiance et la place des personnes en situation de handicap dans la vie locale
- 3 Améliorer la participation électorale et l'engagement citoyen

Transformer un droit en participation citoyenne

À l'occasion des municipales 2026, Vivre et devenir a lancé une démarche collective pour favoriser l'accès au vote des personnes en situation de handicap. L'initiative s'inscrit dans la continuité de la loi de 2019 qui a accordé sans condition le droit de vote aux personnes sous tutelle. Mais comment transformer ce droit théorique en participation citoyenne réelle ? « Une enquête Handéo révèle que 30 % des personnes avec un handicap ne sont pas inscrites sur listes, versus 12 % des personnes sans handicap », souligne Viviane Tronel, directrice de la communication qui a impulsé et piloté le projet.

Une première expérimentation menée en 2020, à Villepinte (Seine-Saint-Denis), au Foyer-MAS Saint-Louis et à la Résidence de Luppé en lien avec le Cercle Vulnérabilités et Société, avait déjà montré des résultats très encourageants : inscriptions sur les listes électorales, rencontres avec des candidats et forte mobilisation des résidents le jour du scrutin.

Accompagner sans influencer

Pour cette nouvelle édition, un groupe de travail a été constitué avec des professionnels volontaires issus des établissements. Au total, 18 professionnels représentant 12 établissements ont participé aux quatre réunions de

travail organisées entre décembre 2025 et mars 2026. Au programme : partager les expériences, créer des outils accessibles et accompagner les équipes dans l'animation d'ateliers autour de la citoyenneté. Avec un objectif commun : donner envie de voter sans jamais contraindre.

Des kits pratiques ont ainsi été conçus pour expliquer les démarches d'inscription, préparer les résidents au déroulement du vote et aider les professionnels à organiser des temps d'échange neutres et ouverts. Le sujet étant parfois perçu comme sensible, un travail important a été mené pour rappeler le rôle des accompagnants : non pas orienter les choix politiques, mais garantir un espace de débat démocratique et d'expression citoyenne.

Les établissements ont également développé des initiatives locales : visites de bureaux de vote, simulations du parcours électoral ou encore rencontres avec des candidats. Dans ce dernier cas, des questions étaient préparées par les résidents sur les enjeux de la commune tels que l'accessibilité, les transports, les pistes cyclables ou les équipements publics.

Une dynamique collective

Aux Marizis à La Machine (Nièvre), l'impact a été spectaculaire. Après plusieurs groupes de parole et un accompagnement mené avec la commune, 70 résidents se sont inscrits (contre dix initialement) et plus de 60 ont voté le jour du scrutin. « Je trouvais que nos résidents n'étaient pas reconnus. Il fallait montrer qu'ils habitent ici, qu'ils font partie de la commune et qu'ils ont toute leur place comme citoyens », explique Séverine Pacaud, éducatrice spécialisée.

Au-delà de la participation électorale, la démarche a permis de mettre à jour la péremption de nombreuses cartes d'identité et donc de lancer leur renouvellement. Elle a également renforcé l'estime de soi et le sentiment de légitimité des personnes accompagnées.

Une démarche appelée à se développer

Pour Vivre et devenir, cette initiative montre que la participation citoyenne s'apprend et se construit dans la durée. Une fois inscrites et accompagnées dans leur première expérience électorale, les personnes en situation de handicap deviennent souvent des électeurs réguliers.



Le projet a aussi sensibilisé les familles et les professionnels à l'importance du droit de vote pour tous. La dynamique engagée au sein des établissements crée aujourd'hui un cercle vertueux autour de la citoyenneté, de l'autonomie et de la reconnaissance sociale.

Une nouvelle étape est déjà prévue à l'automne avec un travail autour des élections présidentielles afin de poursuivre cette dynamique citoyenne.

« C'est un acte essentiel pour que notre voix soit entendue. »

Un résident

Initiative 2 :

La Communication Alternative Améliorée expliquée aux familles

PORTEUR(SE) DU PROJET

Bell'Estello
(Le Pradet, Var)

Cécile Coutaud
Orthophoniste

Lisa Delavier
Éducatrice spécialisée référente CCA

c.coutaud@vivre-devenir.fr
l.delavier@vivre-devenir.fr

3 points clés :

- 1 Aider les familles à s'emparer des outils de la CAA
- 2 Ancrer la CAA dans la vie quotidienne
- 3 Créer un espace de soutien mutuel

La genèse

Orthophoniste, Cécile Coutaud utilise la Communication Alternative Améliorée pour accompagner les jeunes – non-oraisants ou peu oraisants – du dispositif Bell'Estello : « *Ce qui m'intéresse, c'est de pouvoir leur offrir la possibilité de communiquer. Pour cela, il faut aussi former les personnes qui les entourent* », explique-t-elle. En 2024, un plan de formation à la CAA a été proposé à toutes les équipes du dispositif et, progressivement, les outils se sont mis en place pour que chaque professionnel s'empare de la CAA dans sa pratique. C'est notamment le cas de Lisa Delavier, éducatrice spécialisée, qui est devenue référente CAA aux côtés de Cécile Coutaud.

Le projet

L'étape d'après concernait la participation des familles. « *Ma formation initiale à la CAA les intègre, mais au-delà il est évident, d'un point de vue éthique, que nous devons prendre en compte le besoin des parents et les rendre compétents* », raconte Cécile Coutaud. De là est né le projet des ateliers, destinés à sensibiliser les familles aux outils de la CAA.

Les ateliers

Sur la période 2025 - 2026, cinq ateliers de deux heures ont ainsi été ainsi proposés aux familles volontaires, avant chaque période de vacances scolaires. « *Chaque atelier portait sur un thème différent : présentation de la CAA, les outils disponibles, les signes, la CAA en chanson avec la création de comptines signées, le cahier de vie et la CAA.* », précise Lisa Delavier. Les sessions mêlaient théorie, pratique et échanges. Aux côtés de Cécile Coutaud et Lisa Delavier, des éducatrices ont accompagné les parents lors de la manipulation des tablettes et classeurs. Au cœur de la démarche : l'utilisation d'outils communs mais dont l'usage est toujours adapté aux besoins de chaque enfant.

Des bénéfices tangibles

Au-delà de l'apprentissage de la CAA, les ateliers ont permis aux familles de partager leurs difficultés de communication avec leur enfant et de s'encourager mutuellement. Environ une vingtaine de familles ont déjà participé aux ateliers qui ont débuté le 9 octobre 2025, et ont appris une soixantaine de signes. Cependant, il est difficile de mesurer les effets de la CAA : celui-ci est très dépendant de l'environnement, de la personne, du nombre de modélisation, etc. « *Mais nous avons vu plusieurs progrès* », reprend Cécile Coutaud. « *Les systèmes de CAA ont permis pour certains de faire émerger des demandes, de réduire des troubles du comportement, de mieux appréhender leur environnement, ou encore d'améliorer la capacité à attendre.* » Les premiers retours montrent en particulier que chacun, enfants comme parents, s'emparent des outils, initiant des changements de comportements. Côté professionnels, ces temps collectifs sont un levier de coopération qui facilite le travail d'équipe. Grâce aux ateliers, les équipes accèdent aux besoins et questionnements des familles et renforcent leurs liens avec elles.



Perspectives

2025-2026 était une année test. « *La CAA doit être partout, tout le temps, mais c'est aussi un investissement et du temps pour chaque professionnel : chaque outil est adapté à chaque jeune et requiert un réajustement régulier* », rappelle Cécile Coutaud. « *Nous sommes deux pour cent jeunes, le temps nous manque parfois et nous avons besoin de plus de moyens pour pérenniser et élargir la démarche.* »

On ne peut pas proposer un moyen de communication à un enfant dans un cadre institutionnel, sans que son entourage ne puisse l'utiliser à la maison.

Cécile Coutaud, Orthophoniste

Initiative 3 :

Explorer le métier d'Agent de service hospitalier (ASH)

3 points clefs :

- 1 Valoriser le métier d'Agent de Service Hospitalier (ASH) au sein du pôle Hygiène et Environnement
- 2 Attirer de futurs professionnels motivés et formés à moindre coût
- 3 Renforcer fierté et sentiment d'appartenance de la part des équipes

La rencontre avec Génération France

À la recherche régulière de personnel ASH (Agent de Service Hospitalier) pour des remplacements, Patricia Letombe a été mise en relation avec Génération France par la Direction des Ressources Humaines de Vivre et devenir. Cette association à but non lucratif aide les personnes qui le souhaitent, à (re-)lancer leur carrière grâce à des programmes dans les secteurs sanitaire et médico-social.

L'association propose ainsi des parcours de formation professionnalisants, des immersions en milieu hospitalier, des job dating, des informations collectives animées par l'employeur et des accompagnements individualisés pour faciliter l'insertion professionnelle.

En avril 2025, un partenariat était conclu entre Vivre et devenir, l'établissement Sainte-Marie et Génération France.

L'immersion des stagiaires

« Génération France m'a proposé de réaliser une immersion de stagiaires à partir d'une liste de six candidats détaillant leur profil, explique Patricia Letombe. J'ai réfléchi à comment les accueillir et ai mis au point un programme que je réutilise désormais à chaque journée d'immersion. »

Celle-ci débute par une visite guidée de l'établissement afin de découvrir les différents espaces de l'hôpital. Les stagiaires rencontrent l'équipe ASH, ainsi que l'agent en charge du ménage général. Ce temps d'échange permet aux professionnels de partager leur expérience et leur rôle au quotidien ainsi que de les valoriser.

Chaque stagiaire accompagne ensuite en binôme un ASH dans les services de soins, découvrant ainsi les missions concrètes du métier (bionettoyage, présentation du matériel, gestion des classeurs de traçabilité et des procédures, etc.). « Ils sont alors seuls avec les ASH, et se sentent libres de poser les questions qu'ils souhaitent », souligne Patricia. Les participants prennent également part à la distribution du goûter pour les patients.

Des échanges constructifs

La journée se termine dans la cuisine thérapeutique du deuxième étage, où stagiaires et professionnels partagent leurs impressions. « C'est un moment particulier où ils expriment beaucoup d'émotions et d'envies, les échanges sont très riches. », déclare Patricia.

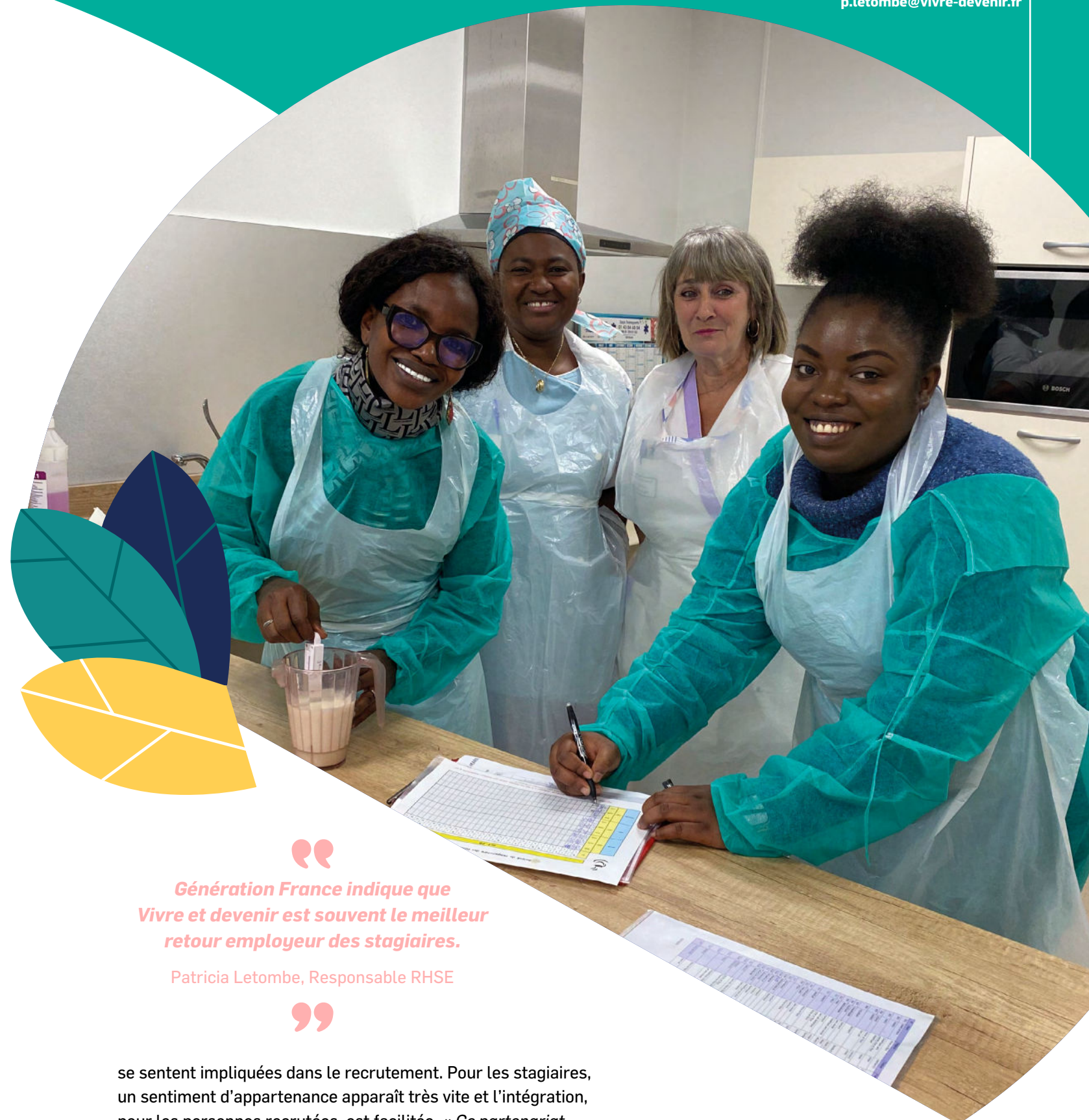
Après la journée d'immersion, Génération France envoie des créneaux horaires pour un job dating auprès de la Responsable développement RH (DRH) et/ou de Patricia Letombe.

« Je les reçois alors pour un entretien, complète Patricia. Je n'ai pas des besoins continus mais je me constitue ainsi un vivier pour garantir les remplacements d'ASH. »

Un levier de motivation pour les équipes

Six journées d'immersion sont réalisées par an, avec six personnes par journée d'immersion. Cette cadence permet à l'établissement Sainte-Marie de renouveler son personnel de remplacement. « Depuis avril 2023, j'accueille régulièrement quatre personnes pour des remplacements. »

Par ailleurs, le partenariat avec Génération France est un levier de motivation pour les équipes de l'établissement qui



Génération France indique que
Vivre et devenir est souvent le meilleur
retour employeur des stagiaires.

Patricia Letombe, Responsable RHSE

se sentent impliquées dans le recrutement. Pour les stagiaires, un sentiment d'appartenance apparaît très vite et l'intégration, pour les personnes recrutées, est facilitée. « Ce partenariat est très motivant pour tout le monde : au fil des immersions, nous nous enrichissons tous un peu plus. », affirme Patricia.

Initiative 4 :

Le Coin des aidants

3 points clefs :

- 1 Sensibiliser sur le rôle d'aidant
- 2 Offrir du répit aux aidants
- 3 Proposer un accompagnement adapté

Un endroit pour souffler

« Avec les équipes mobiles de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) hors les murs, notamment, nous avons constaté que les familles des personnes accompagnées étaient en difficulté, et qu'elles avaient besoin de souffler, témoigne Virginie Pando, coordinatrice du Coin des aidants. Il leur manquait un lieu où elles peuvent déposer leur mal être. » Un appel à projet de l'ARS a permis de concrétiser cet espace.

Ouvert depuis 2024 sur le site de Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), le Coin des aidants draine un large territoire où il existe peu de structures d'accueil. Par ailleurs, le choix a été fait de l'installer dans un local indépendant en centre ville. Il est plus facile pour les aidants de souffler s'ils ne sont pas dans l'établissement qui accompagne leur proche.

Orienter, animer, coordonner

L'espace propose un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, des formations et des groupes de parole. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire avec une psychologue, une assistante sociale, une infirmière, une monitrice éducatrice...

Sur rendez-vous ou non, les aidants sont accueillis du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30. S'ils ne peuvent pas se déplacer, l'équipe se rend au domicile.

« Le premier rendez-vous est une séance d'écoute en binôme avec Virginie Pando, la coordinatrice, explique Laura Degos, psychologue. Être deux sur ce temps-là est important car les aidants ont alors un grand besoin de raconter ce qu'ils vivent. En fonction des attentes, nous proposons une aide aux démarches administratives, des consultations avec la psychologue, des ateliers (reiki, jeux, etc.) et des groupes de parole, une fois par trimestre... »

Un dispositif à pérenniser

En 2025, 45 aidants ont été accompagnés de façon soutenue, nécessitant la présence d'une monitrice éducatrice à temps plein. Les autres ressources de personnel sont mutualisées avec le dispositif des équipes mobiles. « Par exemple, nous pouvons faire intervenir un médecin psychiatre, complète Virginie Pando. Nous aimerions faire évoluer notre fonctionnement et pouvoir recruter à l'occasion du renouvellement de l'aide en janvier 2027. »

D'autant que l'équipe a des projets : elle souhaite diversifier les ateliers avec des sorties extérieures, élargir la palette de répit en proposant le relayage (la loi d'août 2025 permet désormais des temps de relayage sur une demi-journée), mais aussi travailler la conciliation vie d'aidant et vie professionnelle en intervenant dans les entreprises pour sensibiliser les employeurs et faire connaître le lieu.

Nous accompagnons tous types d'aidants, sans limite ni restriction d'âge, et pas forcément des aidants des personnes suivies dans nos structures.

Laura Degos, psychologue

PORTEUR(SE) DU PROJET

Mas Les Iris, site de Saint-Paul de Mausole (Saint-Rémy-de-Provence)

Virginie Pando

Coordinatrice du Coin des aidants

Laura Degos

Psychologue au Coin des aidants

v.pando@vivre-devenir.fr

laura.degos@vivre-devenir.fr



Initiative 5 :

La Commission des personnes accompagnées

PORTEUR(SE) DU PROJET
Direction générale de Vivre et devenir
Adeline Cousty
Directrice Qualité
a.cousty@vivre-devenir.fr

3 points clefs :

- 1 Ouvrir un espace de parole
- 2 Donner une place aux personnes accompagnées
- 3 Porter leur voix

Capter les besoins non ou mal couverts

Vivre et devenir a créé la Commission des personnes accompagnées afin de renforcer la place de leur parole dans les réflexions associatives et les décisions qui les concernent. Cette instance permet aux personnes accompagnées d'exprimer leurs attentes et leurs propositions à partir de leur expérience, tout en contribuant à faire émerger des besoins parfois peu exprimés ou insuffisamment pris en compte.

Pensée dès 2023 et mis en place en 2024, la Commission des personnes accompagnées s'inscrit pleinement dans le projet associatif et dans la volonté de soutenir le pouvoir d'agir, l'autodétermination et la participation effective des personnes soutenues par les différentes structures de l'association.

Un espace pour exprimer ses souhaits

Chaque établissement ou service a été invité à désigner son représentant selon des modalités adaptées à son fonctionnement et aux personnes accompagnées. La première réunion, organisée le 25 juin 2024 à Paris, a réuni 13 personnes élues pour représenter l'ensemble des personnes accompagnées. La Commission compte aujourd'hui 15 membres, avec un âge minimum de candidature fixé à 11 ans et sans durée de mandat.

Noah Donnez, issu du Pôle Autisme 93, et Béatrice Leto, des établissements de Soustons, ont été élus respectivement président et vice-présidente pour trois ans.

Faire entendre sa voix

La Commission se réunit deux fois par an en présentiel. Deux ateliers de trois heures en visioconférence permettent d'approfondir les discussions. Lors des premières séances, les membres ont défini leur fonctionnement et élaboré une charte en Facile à Lire et à Comprendre (FALC), validée en décembre 2024. Elle repose sur des principes essentiels : respect, écoute, bienveillance, accessibilité et possibilité pour chacun de s'exprimer à son rythme.

« La commission constitue ainsi un espace sécurisé et accessible où chacun peut partager ses idées, ses attentes, ses difficultés mais aussi ses propositions d'amélioration. Les membres peuvent être accompagnés par un professionnel ou un proche pour faciliter leur prise de parole », explique Adeline Cousty, directrice qualité de Vivre et devenir.

Les travaux conduits sont transmis aux directions et au Conseil d'administration.

Un premier livrable : les vacances pour tous

Le premier chantier de la Commission a porté sur l'accès aux vacances. A partir de leurs expériences, les membres ont identifié les obstacles rencontrés et formulé leurs attentes : pouvoir choisir son séjour, préparer son départ, bénéficier d'informations accessibles et disposer d'un accompagnement adapté.

Présentées au Conseil d'administration en octobre 2025, leurs propositions ont abouti à des mesures concrètes : la création d'un kit vacances pour les établissements et services ainsi qu'une enveloppe de 100 000 euros destinée à soutenir les départs en vacances des adultes accompagnés sans ressource.



« La commission constitue ainsi un espace sécurisé et accessible où chacun peut partager ses idées, ses attentes, ses difficultés mais aussi ses propositions d'amélioration. Les membres peuvent être accompagnés par un professionnel ou un proche pour faciliter leur prise de parole. »

Adeline Cousty, directrice qualité

Cette première réalisation démontre la capacité de la Commission à faire évoluer les pratiques à partir de l'expertise des personnes concernées. Elle poursuit désormais ses travaux sur la communication, afin de favoriser une meilleure compréhension mutuelle.

Initiative 6 :

Une révolution douce dans l'assiette

PORTEUR(SE) DU PROJET

Domaine de Chantaloup
(Dadonville, Loiret)

Gaël Bray
Ancien directeur

Nathalie Moulin
Nouvelle directrice

nathalie.moulin@vivre-devenir.fr

3 points clefs :

- 1 L'alimentation comme levier de bientraitance
- 2 Un modèle viable économiquement
- 3 Un impact global sur la santé, l'environnement, l'autonomie et la qualité de vie

La volonté de manger sain

Au Domaine de Chantaloup, une transformation en profondeur de la restauration est en marche.

Objectif : proposer une alimentation plus saine, locale et respectueuse des personnes accompagnées. L'initiative a germé en 2024 sous l'impulsion de Gaël Bray, directeur de l'établissement, en lien avec le collectif Les Pieds dans le Plat, qui promeut une restauration 100 % bio et locale.

La restauration comme levier de bientraitance

Pour Gaël Bray, la restauration est un élément central du quotidien. Il pointe les limites des modèles industriels : qualité nutritionnelle insuffisante, excès de produits gras, sucrés ou salés, et standardisation des repas. À ses yeux, ces pratiques peuvent contribuer à des situations de dénutrition ou de maladies chroniques.

Face à ce constat, il propose un changement radical : revenir à une cuisine faite sur place, à base de produits bruts, majoritairement bio et issus de circuits courts.

Une transformation progressive et accompagnée

La démarche s'est structurée en plusieurs étapes. Après un diagnostic complet en 2024 (qualité des repas, équipements, organisation), une phase d'information et de formation a été menée auprès des équipes, des résidents et des familles.

Dans le même temps, les pratiques évoluaient progressivement en cuisine : nouvelles techniques de cuisson, montée en puissance des protéines végétales, adaptation des équipements (cuisson vapeur, basse température). En novembre 2025, l'établissement a atteint une autonomie complète, avec des approvisionnements issus de filières locales

Des résultats concrets pour les résidents et les équipes

Aujourd'hui, près de 85 % des produits utilisés sont bio, avec un objectif de 100 %. Les retours sont très positifs : disparition des plaintes, meilleure acceptation des repas et redécouverte du plaisir de manger.

Le passage à des plats partagés a également renforcé la convivialité et l'autonomie des personnes accompagnées. En parallèle, la réduction du gaspillage alimentaire et l'équilibre entre protéines animales et végétales permettent de maîtriser les coûts, à niveau équivalent de l'ancien prestataire.

Une démarche durable et structurante

Au-delà de l'alimentation, cette initiative s'inscrit dans une logique globale : réduction des déchets, évolution des pratiques (moins de plastique, produits d'entretien écoresponsables) et objectif de labellisation Ecocert à horizon fin 2026.

Avec environ 80 à 90 repas servis chaque jour, le Domaine de Chantaloup démontre qu'une restauration plus durable est possible, sans surcoût, et au bénéfice direct des personnes accompagnées.



“ On nous parle de bientraitance, mais servir toute l'année aux personnes accompagnées une alimentation de mauvaise qualité est une contradiction majeure. ”

Gaël Bray, ancien directeur

Initiative 7 :

L'inclusion professionnelle avec Handiwork

PORTEUR(SE) DU PROJET

IME Saint-Michel
(Pôle autisme Paris)

Lizon Vernon
Éducatrice spécialisée, chargée de parcours

L.vernon@vivre-devenir.fr

3 points clefs :

- 1 Créer un pont entre l'IME et le monde professionnel
- 2 Offrir aux jeunes une première expérience concrète qui valorise leurs compétences
- 3 Favoriser l'autodétermination

De l'IME à l'hôtel 5 étoiles

De septembre 2025 à juin 2026, quatre jeunes de l'institut médico-éducatif (IME) Saint-Michel (Pôle autisme Paris) étaient en immersion professionnelle au sein de l'hôtel cinq étoiles Domaine Reine Margot, à Issy-les-Moulineaux. À raison d'une demi journée par semaine, cette expérience en milieu ordinaire a été rendue possible grâce au dispositif Handiwork, qui propose des formations en situation réelle de travail.

Favoriser l'accès à l'emploi

C'est en juin 2025 que l'IME Saint-Michel est entré en relation avec Handiwork. Cet organisme de formation propose une réponse à une problématique d'accès à l'emploi à des jeunes en situation de handicap. Objectif : leur faire découvrir le travail en milieu ordinaire. « Ce dispositif avait d'abord été présenté au Sessad pro du Pôle autisme 75 mais cela n'avait pas marché, raconte Lizon Vernon, éducatrice spécialisée chargée de parcours. Après notre premier contact, tout s'est enchaîné très vite. »

Le principe d'Handiwork : mettre à disposition de l'établissement médico-social un formateur qui se charge de faire le lien avec une entreprise qu'il aura trouvée. L'établissement identifie ensuite les jeunes qui peuvent bénéficier d'un stage. L'accord entre Handiwork et l'IME Saint-Michel s'est ainsi formalisé en juillet.

Des jeunes motivés

« Nous avons sélectionné quatre jeunes âgés entre 16 et 21 ans et qui avaient des compétences préprofessionnelles, explique Lizon. C'était l'occasion de les tester en situation réelle et de montrer des savoir-faire et des savoir-être. Par ailleurs, ils avaient envie de faire des stages. »

Chaque mardi matin, de 9h30 à 12h30, Mamadou, Armelle, Régis et Clément quittaient donc les salles de classe de l'IME Saint-Michel pour rejoindre les équipes du Domaine Reine Margot, l'hôtel 5 étoiles du groupe Accor, situé à Issy-les-Moulineaux.

Jusqu'en juin, ils ont découvert trois familles de métiers, encadrés par une formatrice Handiwork sur le temps collectif et par des professionnels de l'hôtel sur les temps individuels : commis de cuisine, valet de chambre et employé des lieux communs. L'ambition : leur permettre d'expérimenter des tâches dans un environnement professionnel, loin du cadre médico-éducatif habituel.

Gagner en autonomie

Pour l'hôtel, cette collaboration n'est pas une première : « Il s'agit de la deuxième expérience Handiwork, grâce à un accompagnement personnalisé, témoigne Mouna Dalal, directrice Talents et Culture du Domaine Reine Margot. On apprend tous les jours en leur compagnie. Chaque professionnel essaie de les accompagner au mieux : cela demande beaucoup d'adaptabilité. »

Au fil des séances, les jeunes ont pris confiance : « Ils sont face à un professionnel de terrain, ce qui leur permet de gagner en autonomie, » explique Lizon Vernon.

Les jeunes étaient également très engagés : « Ils étaient volontaires et très assidus, ajoute Lizon. Ils en parlaient à la maison. La veille, ils préparaient leur tenue avec soin. »



Ce stage leur a permis de se détacher de l'accompagnement des éducateurs.

Lizon Vernon, éducatrice spécialisée, chargée de parcours

Et demain ?

Les jeunes ont reçu un diplôme début juillet avec une attestation de compétences qui les valorise et conforte leur projet professionnel.

L'IME est très heureux de cette collaboration avec Handiwork et aimerait la renouveler en 2026-2027 s'il y a suffisamment de candidats. « Nous avons besoin de quatre titulaires et deux suppléants d'au moins 16 ans. Notre objectif est de trouver ensuite d'autres partenariats, afin de continuer de travailler leur orientation professionnelle », conclut Lizon Vernon.

Initiative 8 :

Du verger à la bouteille

PORTEUR(SE) DU PROJET

Dispositif du Perche
(Mortagne-au-Perche)

Thomas Bresson
Éducateur technique spécialisé
t.bresson@vivre-devenir.fr

3 points clefs :

- 1 Une mobilisation collective de grande ampleur : jeunes, professionnels et partenaires locaux.
- 2 Un support pédagogique concret favorisant l'autonomie et l'inclusion
- 3 Une démarche locale et durable

Une initiative née d'un verger

À l'origine du projet, il y a un constat simple : que faire des pommes du verger de l'établissement, alors même que leur consommation directe n'est pas autorisée pour des raisons sanitaires ? « À l'automne 2025, la nature nous a gâtés », résume Thomas Bresson, éducateur technique spécialisé, qui a lancé le projet. Avec plus d'1,2 tonne de pommes récoltées, l'urgence était là : les fruits devaient être valorisés rapidement avant de s'abîmer.

Thomas Bresson sollicite alors la direction afin de débloquent un premier financement pour l'achat des bouteilles et mobilise des partenaires locaux afin de transformer cette récolte exceptionnelle en projet pédagogique grandeur nature.

Une dynamique collective au service des jeunes

Le projet repose sur une forte mobilisation interne : près de 40 jeunes ont participé à différentes étapes de la démarche, du simple ramassage jusqu'à la mise en bouteille. Huit d'entre eux se sont investis tout au long du processus.

L'entreprise de cidrerie de Grégoire Ferret, déjà partenaire de l'établissement pour des immersions professionnelles,

a accueilli les jeunes pour les étapes de lavage, de tri, de broyage et de pressage des pommes. Une autre association locale, La Reinette Verte, a pris ensuite en charge la pasteurisation du jus afin de permettre sa conservation pendant deux ans.

« On a voulu faire travailler le maximum de personnes accompagnées », explique Thomas Bresson. Le projet a impliqué un instituteur référent qui a organisé un concours de dessin et de nom pour choisir l'identité du produit, ainsi que des ateliers de sous-traitance, où les jeunes ont pu découper et coller les étiquettes sur les bouteilles.

Le jus a finalement été baptisé « Jus de pomme de Pigeon », en référence à une propriété appartenant au Dispositif du Perche, à l'issue d'un vote réunissant 35 participants.

Un projet pédagogique concret

De septembre 2025 à mai 2026, les jeunes ont suivi toutes les étapes de fabrication de 600 litres de jus de pomme : récolte, transport, pressage, pasteurisation, étiquetage, stockage puis vente.

Le produit est commercialisé lors du marché de Noël de l'établissement mais aussi auprès de restaurateurs locaux. Une bouteille a également été offerte aux participants d'un cross organisé sur le site de l'établissement.

Vendues 3,50 euros l'unité ou en carton de six bouteilles, les premières ventes ont permis d'amortir les investissements de départ tout en finançant des activités pour les jeunes pendant les périodes scolaires.

Au-delà de l'aspect économique, le projet constitue surtout un formidable outil pédagogique autour des métiers des espaces verts, du maraîchage, de la logistique ou encore du conditionnement.



“ Les jeunes ont pu voir, trier, goûter le jus qui sortait de la machine. C'était vraiment valorisant pour eux. ”

Thomas Bresson, éducateur technique

La commission des Pratiques innovantes :

Comment ça marche ?

Vous - ou un collègue trop modeste - avez mis en place une super action au sein de votre structure ?

N'hésitez plus et envoyez un mail à **Viviane Tronel**, directrice de la communication et du fundraising de Vivre et devenir (v.tronel@vivre-devenir.fr)



Quelle est la procédure ?

1

Qui participe à la commission des Pratiques innovantes ?

La commission des Pratiques innovantes est une émanation du Conseil d'administration de l'association **Vivre et devenir**. Elle est présidée par François Laly, vice-président de l'association. 3 autres administrateurs participent à la commission ainsi que différents professionnels de la direction générale.



2

Votre action doit déjà être mise en œuvre, la commission s'intéresse aux projets ayant un peu de recul. Si votre projet est encore au stade d'idée, regardez si vous pouvez la proposer dans le cadre de l'appel à projet annuel (voir page ci-contre).



3

Vous envoyez un mail à v.tronel@vivre-devenir.fr (avec l'accord de votre direction) pour présenter votre projet :

- comment vous avez eu l'idée,
- ce que vous avez mis en place,
- les freins, les facteurs de réussite, le coût, l'implication des personnes et leur famille, etc.



4

Nous écrivons ensemble la fiche « **pratiques inspirantes** », avec quelques illustrations, vous et votre direction la validez.



5

Vous présentez votre projet en **commission des Pratiques innovantes** lors d'une visioconférence. Les membres de la commission posent des questions sur votre projet, font des liens avec d'autres projets de l'association et valident votre fiche.



6

Votre fiche est transmise aux **directeurs de Vivre et devenir**, diffusée sur l'intranet de l'association et publiée dans la prochaine brochure **Inspir'Actions** !

Candidatez à la 7^e édition de l'appel à projets Inspir'Actions !

L'appel à projets est ouvert à l'ensemble des collaborateurs de Vivre et devenir, ainsi qu'à ceux de l'association CDSEA, avec laquelle Vivre et devenir a signé un mandat de gestion.

Objectif : encourager de nouvelles initiatives ou développement des initiatives existantes qui répondent à l'une des valeurs de l'association : **l'accomplissement**

Deux catégories

1 Personnes accompagnées, familles et bénévoles

Actions nouvelles qui :

- Favorisent l'autodétermination
- Dynamisent les projets de vie et des soins
- Renforcent les relations avec les familles
- Encouragent l'engagement citoyen et le bénévolat

2 Catégorie RH

Actions nouvelles qui :

- Améliorent la qualité de vie au travail
- Renforcent l'implication et l'accomplissement professionnel
- Favorisent la cohésion et le bien-être au sein des équipes

Un jury composé d'administrateurs, professionnels et de personnalités extérieures choisira :

- Au moins trois projets dans la catégorie personnes accompagnées, familles et bénévoles
- Et au moins un projet dans la catégorie RH pour les collaborateurs.

Remise des prix

En janvier 2027, lors du séminaire annuel des directeurs et des administrateurs

Comment participer ?

Téléchargez la fiche de candidature sur : www.vivre-devenir.fr/inspirations/

Envoyez votre candidature par mail à : inspirations@vivre-devenir.fr

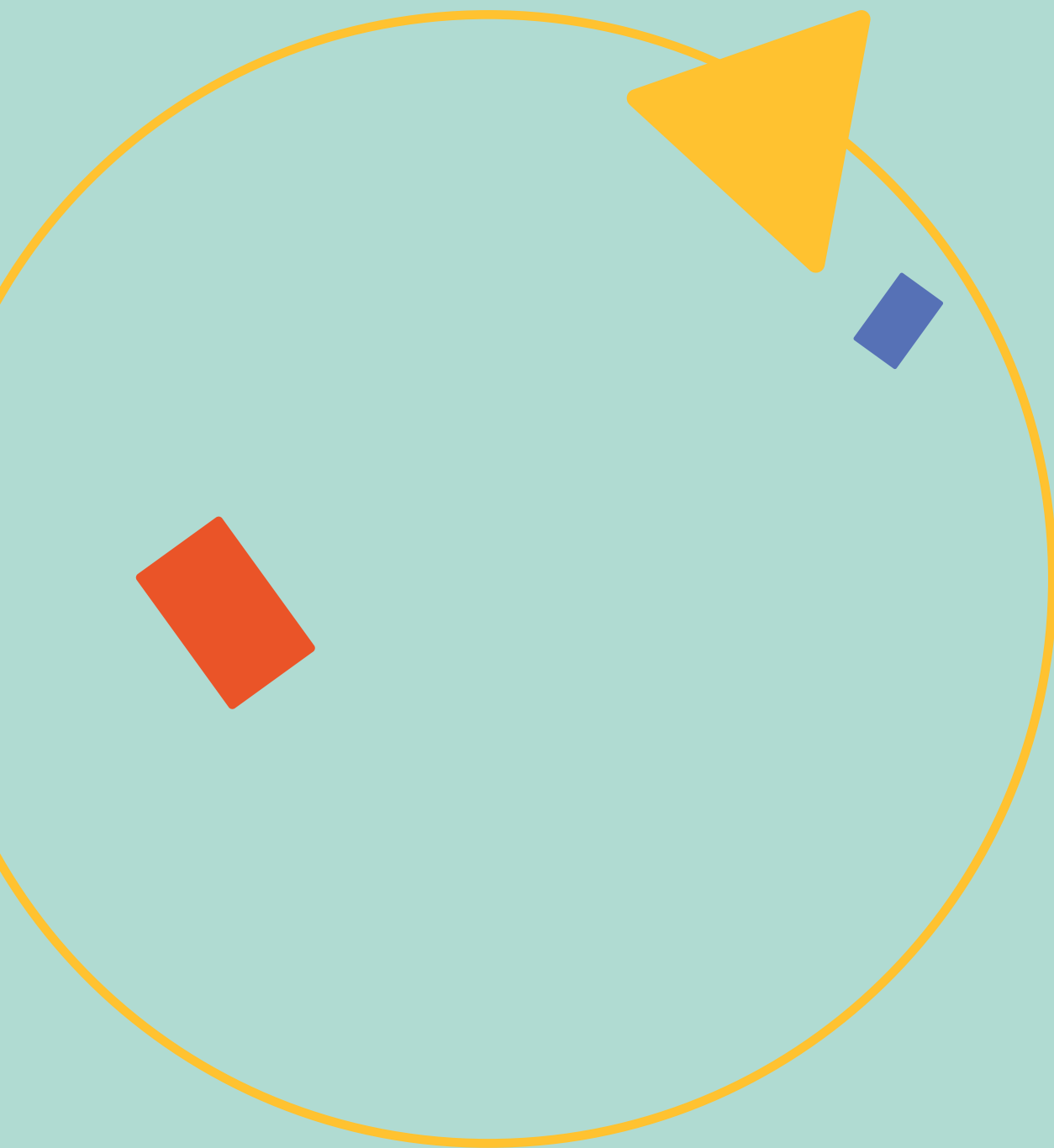
Date limite de participation :

Le mardi 3 novembre 2026 à 18h00

À la clé, jusqu'à **4000 euros** par projet lauréat

Pour tout renseignement contacter :

Alice Vève
Chargée de communication de Vivre et devenir
a.veve@vivre-devenir.fr
06 70 25 53 04



Depuis plus d'un siècle, l'association Vivre et devenir – Villepinte – Saint-Michel accueille, accompagne et soigne les plus fragiles. Ses activités n'ont cessé d'évoluer pour répondre aux besoins insuffisamment couverts de la société.

Sa mission est d'apporter une présence à chacun et un horizon pour tous.

Vivre et devenir est une association régie par la loi de 1901.
Elle est reconnue d'utilité publique depuis le 14 février 1920.

À ce titre, elle est habilitée à recevoir des dons et des legs.

2 allée Joseph Récamier

75015 Paris

tél : 01 48 78 14 31

www.vivre-devenir.fr

 **@AssociationVivreDevenir**

 **@association_vivre_et_devenir**

 **Association Vivre et devenir**

 **Association Vivre et devenir**

